



VÉLO QUI RIT

Lons le Saunier, le 04 août 2003

Monsieur PELISSARD

Député-Maire de Lons le Saunier

Hôtel de Ville

39000 Lons le Saunier

Objet : Aménagement du contre sens cyclable Rue Regard
Documents joints : plan - photos

Monsieur le Député-Maire,

Nous avons été conviés par les Services techniques de la Ville à une réunion sur site Rue Regard le 25 juillet 2003 pour présenter les remarques des usagers concernant le projet d'aménagement du contre sens cyclable.

Etaient présents M. MICARD des Services techniques de la Ville et des riverains cyclistes et adhérents de l'Association.

Nous vous transmettons les remarques de VÉLO QUI RIT qui se réfèrent au plan ci joint accompagné des photos :

⇒ Nous souhaitons que l'aménagement intègre l'accès et la sortie du contre sens cyclable. Cet aménagement doit en effet s'inscrire dans une logique de déplacement et ne pas créer des points critiques d'insécurité en amont ou en aval.

⇒ **Point 1 : Rond point rue Jules Burry - Cours Colbert**

Marquage spécifique autour du rond point

Des sigles cyclistes en nombre suffisant autour du rond point de manière à bien signaler la présence de cyclistes - à positionner sur les voies d'accès, le nombre de sigles ne doit pas être sous estimé : un cycliste riverain a eu cette année un Accident de la Voie Publique sur ce rond point (3 jours d'hospitalisation).

Remarque durabilité du traçage : dans certaine ville, les sigles sont réalisés à base de résine lorsque le traçage est définitif.



